



L'APICULTURE : SITUATION ET TENDANCES AU CANADA EN 2002-2003

Agriculture et Agroalimentaire Canada
Direction générale des services à l'industrie et aux marchés
Ottawa (Ontario) K1A 0C5

<http://www.agr.gc.ca>

Table des matières

1. Aperçu	Page 2
Faits dignes de mention	Page 3
Information nutritionnelle	Page 3
2. Situation canadienne	Page 3
Production	Page 3
Tableau 1 – Production de miel au Canada : quantité et valeur	Page 4
Tableau 2 – Nombre d'apiculteurs et de ruches, et rendement par ruche au Canada	Page 4
Consommation	Page 5
3. Commerce	Page 5
Tableau 3 – Exportations de miel par province	Page 6
Tableau 4 – Marchés d'exportation du miel canadien	Page 6
Tableau 5 – Importations de miel canadien des principaux pays	Page 7
4. Situation aux États-Unis	Page 7
5. Situation mondiale	Page 7
Tableau 6 – Production de miel dans certains pays	Page 8
6. Possibilités et contraintes	Page 8

1. Aperçu

En 2002, toutes les provinces de l'Ouest, du Manitoba à la Colombie-Britannique, ont déploré des pertes de production consécutivement à la sécheresse qui a régné au cours de la campagne. En revanche, dans l'Est, les provinces ont affiché dans l'ensemble une hausse de la production, bien que la sécheresse ait légèrement affecté celle-ci dans le Québec et en Ontario. Selon les chiffres préliminaires, la production canadienne aurait diminué globalement de 5,9 p. 100 par rapport à 2001 et de 1 p. 100 en regard de la moyenne des cinq années précédentes.

Au Canada, environ soixante-dix-huit pour cent de la production de miel se concentre en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba (**Tableau 1**) où, grâce à la présence de bonnes cultures à butiner, comme le trèfle et le canola, et aux longues journées d'été, le rendement moyen peut dépasser 100 kg par ruche. La majeure partie du miel produit est vendu en vrac ailleurs au pays ou exporté, mais une quantité appréciable est conditionnée en contenants attrayants pour le marché de la consommation.

Plus de 9 000 producteurs répartis aux quatre coins Canada, allant des grands apiculteurs professionnels aux apiculteurs à temps partiel, pratiquent l'élevage des abeilles. Sur la période de 1996 à 2001, le nombre de ruches au pays s'est accru lentement, pour atteindre 602 328 en 2001. Puis, selon les données préliminaires de [Statistique Canada](#) il aurait décliné légèrement en 2002, pour s'établir à 585 683. Parallèlement, on a assisté à une rationalisation de l'industrie, les gros exploitants augmentant leurs avoirs en rachetant les entreprises de plus petite taille. Depuis 1992, le nombre moyen de ruches par apiculteur a augmenté de 74 p. 100, passant de 38 à 66.

Pour maintenir un nombre suffisant de colonies, les apiculteurs canadiens font hiverner les abeilles, quitte à compléter leurs effectifs en important des reines d'Hawaï ainsi que des reines et des paquets d'abeilles, de Nouvelle-Zélande et d'Australie. Le Canada interdit depuis 1987 l'importation d'abeilles mellifères en provenance de la zone continentale des États-Unis. Cette interdiction a été reconduite jusqu'en décembre 2004, mais les responsables de l'[Agence canadienne d'inspection des aliments](#) (ACIA) réexaminent la situation chaque année pour vérifier la pertinence de prolonger cet embargo. La crainte d'introduire ou de propager le varroa (acarien parasite) résistant au fluvalinate, la loque américaine résistante aux traitements, le coléoptère *Aethinia tumida* (*small hive beetle*) et l'acarien de l'abeille motive cette mesure zoosanitaire. On cherche aussi par ce moyen à éviter d'importer accidentellement des abeilles africanisées. En raison de la prévalence de ces maladies et de ces ravageurs aux États-Unis et en l'absence de programmes de lutte contre les maladies, aucune instance n'est en mesure de certifier le « bon état sanitaire » des abeilles pour l'exportation au Canada. Les responsables de l'ACIA ont effectué une évaluation des risques afin de déterminer l'incidence de l'importation sans restrictions d'abeilles en provenance de la zone continentale des États-Unis. Le Conseil canadien du miel se servira des résultats de cette évaluation pour élaborer, avant la tenue de l'assemblée annuelle à Winnipeg (Manitoba) en janvier 2004, une position sur l'importation des reines susceptible de rallier les suffrages de tous les membres de l'industrie. D'ailleurs, il faut souligner que, lors de la dernière assemblée annuelle, tenue à Niagara Falls (Ontario) en décembre 2002, des propositions ont été mises de l'avant en vue d'autoriser des importations limitées, mais que les délégués ont adopté plutôt une résolution visant à recommander à l'ACIA de continuer d'interdire l'entrée des abeilles en provenance de la zone continentale des États-Unis.

Un important sous-produit de l'apiculture est le rôle que joue les abeilles domestiques dans la pollinisation de diverses cultures, dont les cultures fruitières et légumières. On estime à près de un milliard de dollars par année la valeur de cette activité pour l'agriculture canadienne, et notamment pour l'arboriculture fruitière.

D'autres sous-produits de l'apiculture sont la cire pour les cosmétiques, les bougies et l'artisanat; le pollen comme complément alimentaire pour les abeilles et les humains; la propolis et le venin d'abeilles, dont les bienfaits pour la santé font actuellement l'objet de recherches scientifiques.

La lutte contre les maladies et les ennemis des abeilles est cruciale pour assurer la prospérité future de l'industrie apicole canadienne. Dans cette optique, on a créé le [Fonds canadien de recherche apicole](#) titre de fondation à long terme pour soutenir la recherche dans ce domaine. [L'association canadienne des apiculteurs professionnels](#). [Conseil canadien du miel](#) administrent conjointement ce fonds.

Le miel pur canadien est réputé dans le monde entier pour sa qualité et sa saveur. La majeure partie du miel canadien, qui provient du trèfle blanc, du canola et de la luzerne, est classée et vendue sous la dénomination Canada n° 1 blanc. On mélange souvent le miel pâle à des miels plus foncés afin d'en adoucir le goût. Tous les établissements de

conditionnement qui font le commerce du miel sur le marché international ou interprovincial doivent avoir été, au préalable, agréés par l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

1.1 Faits dignes de mention

Le miel est « fabriqué » dans l'une des usines les plus efficaces au monde, la ruche. Pour recueillir le nectar nécessaire à l'élaboration de seulement 500 grammes de miel, les abeilles peuvent parcourir jusqu'à 100 000 kilomètres et visiter plus de deux millions de fleurs.

La couleur et le goût du miel varient selon les fleurs (source du nectar) que butinent les abeilles. En fait, il existe plus de 300 sortes de miel en Amérique du Nord, produites à partir de ressources florales aussi diverses que le trèfle, le canola, le tilleul d'Amérique, le sarrasin et les plantes sauvages. En général, la saveur des miels pâles est douce, tandis que celle des miels foncés est plus prononcée.

1.2 Information nutritionnelle

Le miel se compose essentiellement de fructose, de glucose et d'eau. Il contient aussi d'autres sucres ainsi que des concentrations infimes d'enzymes, de minéraux, de vitamines et d'acides aminés.

Selon l'origine florale ou géographique, le miel renferme divers minéraux et oligo-éléments en faible quantité (entre 0,1 et 1,5 p. 100). Deux cuillerées à table (30 ml) de miel contiennent 25 mg de potassium.

On trouve dans le miel des quantités infimes de vitamines C et B et, parfois, de vitamines A, D et K.

2. SITUATION CANADIENNE

2.1 Production

Selon les chiffres préliminaires, la production canadienne de miel (**Tableau 1**) s'élèverait à quelque 33 296 tonnes métriques (tm) en 2002 et demeurerait de 8 p. 100 au-dessous de la moyenne quinquennale (1997-2001). À la lumière des données révisées de Statistique Canada, pour 2001, elle se situerait à 35 387 tm, en baisse par rapport au niveau sans précédent atteint en 1998 (46 083 tm). L'Alberta a conservé son titre de principale province productrice, le nombre de ses colonies s'étant accru, passant de 227 000 en 2001 à 229 000 en 2002 (**Tableau 2**). La sécheresse par ailleurs s'est poursuivie. En Alberta, la production a baissé de 10 p. 100 par rapport à la campagne précédente, tandis que, en Saskatchewan, elle a reculé d'un peu plus de 11 p. 100, pour s'établir à près de 8 618 tm en regard de 9 752 tm en 2001. Au Manitoba, elle se chiffrait à 6 511 tm, et accusait donc une baisse de 8 p. 100 par rapport aux 7 094 tm de la campagne précédente. L'Ontario et le Québec, en revanche, ont vu leur production augmenter de respectivement 8 et 47 p. 100, car elles ont joui de meilleures conditions atmosphériques que les provinces de l'Ouest.

La valeur de la production canadienne pour l'année 2001 (campagne la plus récente pour laquelle les données de Statistique Canada sont disponibles) a totalisé 92,9 millions de dollars, dépassant nettement les chiffres des deux années précédentes (70,3 et 69,3 millions de dollars), mais demeurant un peu au-dessous du chiffre record de 1998 (93,5 millions). En 2001, le prix à la production du miel brut en vrac a atteint 2,63 \$ le kilogramme (kg); il a donc monté par rapport à l'an 2000 (2,18 \$/kg), ayant éclipsé le prix de 2,03 \$/kg obtenu lors de la récolte record de 1998. La hausse des prix s'explique par la pénurie de miel sur le marché mondial. Les causes de celle-ci sont la sécheresse qui sévit dans les principales régions productrices, le retrait du miel chinois du marché à cause de la découverte de résidus d'antibiotiques dans celui-ci et les mesures antidumping prises par les États-Unis contre la Chine et l'Argentine.

Pour la récolte 2002, la ventilation de la production canadienne par province est la suivante : l'Alberta vient au premier rang avec 32,8 p. 100, suivie de la Saskatchewan (25,9 p. 100), du Manitoba (19,6 p. 100), de l'Ontario (10,5 p. 100), du Québec (5,5 p. 100), de la Colombie-Britannique (4,3 p. 100) et des provinces de l'Atlantique (1,7 p. 100). Quant au rendement moyen par ruche, il se chiffre à 57 kg en 2002 comparativement à 59 kg pour la campagne 2001, et il est nettement inférieur au niveau record atteint en 1998 (82 kg). À ce chapitre, la Saskatchewan demeure en tête de peloton, avec 87 kg par colonie; il s'agit pour elle d'un recul par rapport aux 98 kg enregistrés en 2001, mais elle n'en dépasse pas moins de 53 p. 100 la moyenne nationale.

Tableau 1 Production de miel au Canada : quantité et valeur

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2002/2001
PRODUCTION (tonnes métriques)											
Île-du-Prince-Édouard	41	32	30	35	39	58	50	36	59	56	-5,1 %
Nouvelle-Écosse	386	375	300	428	290	412	524	363	285	342	20,0 %
Nouveau-Brunswick	167	130	134	138	177	202	122	120	96	164	70,8 %
Québec	1 854	946	2 045	1 169	1 312	2 116	1 847	1 159	1 219	1 800	47,7 %
Ontario	4 799	2 815	3 790	3 458	3 318	4 776	3 740	3 249	3 219	3 490	8,4 %
Manitoba	5 012	6 062	6 400	4 763	6 024	9 181	7 511	6 033	7 094	6 511	-8,2 %
Saskatchewan	6 397	7 763	7 022	6 205	7 468	9 906	10 886	8 165	9 752	8 618	-11,6 %
Alberta	10 770	14 064	9 664	9 169	10 716	17 388	11 251	10 926	12 150	10 907	-10,2 %
Colombie-Britannique	1 347	2 066	1 190	1 612	1 666	2 044	1 166	1 806	1 513	1 408	-6,9 %
Canada	30 773	34 253	30 575	26 977	31 010	46 083	37 097	31 857	35 387	33 296	-5,9 %
VALEUR (en milliers de dollars)											
Île-du-Prince-Édouard	137	87	116	121	130	145	155	188	217		
Nouvelle-Écosse	791	1 294	1 094	1 532	1 016	1 445	1 825	1 240	692		
Nouveau-Brunswick	482	442	384	520	590	525	354	594	471		
Québec	5 470	4 483	6 735	3 112	6 058	6 565	4 830	3 546	5 259		
Ontario	10 352	6 815	9 869	8 593	8 593	9 302	8 059	8 929	9 224		
Manitoba	6 932	9 063	12 843	13 140	15 250	17 200	12 420	12 917	16 735		
Saskatchewan	8 930	11 584	14 052	17 391	17 275	17 475	18 000	14 040	25 800		
Alberta	16 758	21 729	18 280	25 337	26 039	34 000	20 158	19 741	27 488		
Colombie-Britannique	3 302	4 840	3 303	5 525	6 859	6 827	4 561	8 089	7 032		
Canada	53 154	60 337	66 676	75 271	81 810	93 484	70 362	69 284	92 918		

Source : Statistique Canada

Tableau 2 Nombre d'apiculteurs et de ruches, et rendement par ruche au Canada

PROVINCES	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2002/2001
Nombre d'apiculteurs											
Île-du-Prince-Édouard	75	75	70	50	70	35	35	35	78	78	0,0 %
Nouvelle-Écosse	510	522	463	475	455	450	440	450	400	418	4,5 %
Nouveau-Brunswick	510	510	480	480	480	275	275	275	284	284	0,0 %
Québec	893	760	690	690	800	312	324	243	237	240	1,3 %
Ontario	4 500	4 500	4 300	4 300	4 100	4 000	3 600	3 000	3 000	3 000	0,0 %
Manitoba	800	800	800	800	830	855	855	860	800	800	0,0 %
Saskatchewan	1 400	1 400	1 400	1 400	1 400	1 450	1 350	1 350	1 315	1 325	0,8 %
Alberta	761	750	750	750	725	730	725	747	739	739	0,0 %
Colombie-Britannique	3 700	2 839	2 221	2 122	2 020	2 393	2 357	2 293	2 249	2 000	-11,1 %
Canada	13 149	12 156	11 174	11 067	10 880	10 500	9 961	9 253	9 102	8 884	-2,4 %
Nombre de ruches											
Île-du-Prince-Édouard	720	600	700	950	950	1 015	1 580	1 775	1 702	1 713	0,6 %
Nouvelle-Écosse	11 200	12 500	10 300	8 000	14 700	16 500	17 500	19 500	20 500	20 500	0,0 %
Nouveau-Brunswick	4 900	5 200	5 900	6 100	6 500	5 560	6 000	7 585	4 874	5 100	4,6 %
Québec	31 579	27 765	34 332	34 000	29 317	29 797	34 129	31 035	30 576	27 500	-10,1 %
Ontario	92 000	85 000	84 000	84 000	77 000	81 000	85 000	80 000	75 000	75 000	0,0 %
Manitoba	85 000	81 000	83 000	75 000	83 000	88 000	92 000	95 000	91 000	87 000	-4,4 %

Saskatchewan	86 000	86 000	86 000	86 000	89 000	91 000	100 000	100 000	100 000	100 000	0,0 %
Alberta	148 000	159 000	175 000	175 000	175 000	205 000	205 000	217 000	227 000	229 000	0,9 %
Colombie-Britannique	44 985	44 200	41 750	45 261	44 521	45 742	47 615	47 968	51 676	39 870	-22,8 %
Canada	504 384	501 265	520 982	514 311	519 988	563 614	588 824	599 863	602 328	585 683	-2,8 %
Nombre de ruches par apiculteur											
Île-du-Prince-Édouard	10	8	10	19	14	29	45	51	22	22	0,0 %
Nouvelle-Écosse	22	24	22	17	32	37	40	43	51	49	-4,3 %
Nouveau-Brunswick	10	10	12	13	14	20	22	28	17	18	4,6 %
Québec	35	37	50	49	37	96	105	128	129	115	-11,2 %
Ontario	20	19	20	20	19	20	24	27	25	25	0,0 %
Manitoba	106	101	104	94	100	103	108	110	114	109	-4,4 %
Saskatchewan	61	61	61	61	64	63	74	74	76	75	-0,8 %
Alberta	194	212	233	233	241	281	283	290	307	310	0,9 %
Colombie-Britannique	12	16	19	21	22	19	20	21	23	20	-13,2 %
Canada	38	41	47	46	48	54	59	65	66	66	0,0 %
Rendement par ruche (kilogrammes)											
Île-du-Prince-Édouard	57	54	43	37	42	37	32	21	35	33	-5,7 %
Nouvelle-Écosse	35	30	30	30	20	25	30	19	14	17	21,4 %
Nouveau-Brunswick	35	25	23	23	28	37	21	16	20	33	65,0 %
Québec	59	35	60	35	45	72	55	38	40	66	65,0 %
Ontario	53	34	46	42	44	59	44	41	43	47	9,3 %
Manitoba	59	75	78	64	73	105	82	64	78	75	-3,8 %
Saskatchewan	75	91	82	73	84	109	109	82	98	87	-11,2 %
Alberta	73	89	56	53	66	85	55	51	54	48	-11,1 %
Colombie-Britannique	30	47	29	36	38	45	25	38	30	36	20,0 %
Canada	62	69	59	53	60	82	64	54	59	57	-3,4 %

Source : Statistique Canada

2.2 Consommation

En 2001 (la dernière année ayant fait l'objet d'un rapport), la consommation de miel par habitant s'établissait à 0,78 kilogrammes (kg). En 2000, elle se chiffrait à 0,62 kg, en 1999, à 0,82 kg et, en 1998, la campagne où l'on a enregistré une production sans précédent, elle s'élevait à 1,02 kg.

3. COMMERCE

Les exportations canadiennes atteignent un niveau record en 2002

En 2002, les **exportations** canadiennes de miel ont monté en flèche, pour se situer à 21 922 tonnes métriques (tm), chiffre sans précédent, qui dépassait de 72,7 p. 100 celui de la campagne précédente (12 691 tm). La valeur de ces exportations a grimpé à 87,9 millions de dollars canadiens, ce qui représente une hausse de 170 p. 100 par rapport aux 32,6 millions de dollars canadiens de la campagne 2001. En 2002, les États-Unis sont demeurés de loin le principal pays de destination du miel canadien, absorbant 90 p. 100 de l'ensemble des exportations, suivis de l'Allemagne, avec une part de 5 p. 100 (**Tableaux 3 et 4**). Sur la période de cinq ans allant de 1997 à 2001, le Canada a, en moyenne, exporté 34 p. 100 de sa production annuelle et importé l'équivalent de 9 p. 100 de celle-ci. En 2002, il a exporté 2,7 fois plus de miel qu'il n'en a importé.

En 2002, les **importations** ont augmenté de 56 p. 100 par rapport à la campagne 2001 et de 165 p. 100 par rapport à la moyenne pour 1997 à 2001. Cependant, elles ne représentent que 61 p. 100 du chiffre record atteint en 1996. L'Argentine est le pays d'où proviennent 71 p. 100 de l'ensemble des importations, alors que la Chine en fournit seulement 14 p. 100, suivie des États-Unis, avec 8 p. 100. La part de l'Argentine continuera probablement de s'accroître en 2003, en raison des

craintes suscitées par la présence d'antibiotiques dans le miel chinois. La valeur globale de nos importations s'élevait à 23,2 millions de dollars canadiens en 2002, soit un bond de 177 p. 100 en regard de 2001 et de 323 p. 100 par rapport à la moyenne pour 1997 à 2001 (**Tableau 5**). Une partie de nos importations consiste en du miel foncé (ambré) moins coûteux qui entre dans la fabrication de denrées alimentaires comme les céréales pour petit déjeuner.

Tableau 3 Exportations de miel par province

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2002/2001
VOLUME (tonnes métriques)											
Île-du-Prince-Édouard	0	0	0	0	0	0	0	0	27	29	7,4 %
Nouvelle-Écosse	0	0	0	0	0	0	0	21	0	160	-
Nouveau-Brunswick	0	0	21	0	0	0	0	0	12	37	208,3 %
Québec	367	1 077	2 263	965	679	643	624	551	1 070	1 921	79,5 %
Ontario	607	810	1 730	4 276	862	330	465	501	1 192	886	-25,7 %
Manitoba	3 688	3 022	6 018	2 542	2 684	5 318	7 594	9 016	6 698	8 750	30,6 %
Saskatchewan	309	298	1 106	824	574	623	1 537	2 292	1 556	5 862	276,7 %
Alberta	3 362	3 401	4 386	1 356	2 350	4 160	4 321	2 888	2 082	3 959	90,2 %
Colombie-Britannique	20	36	63	17	152	134	180	30	54	318	488,9 %
Canada	8 353	8 644	15 587	9 980	7 301	11 208	14 721	15 299	12 691	21 922	72,7 %
VALEUR (en milliers de dollars)											
Île-du-Prince-Édouard	0	0	0	0	0	0	0	0	64	123	92,2 %
Nouvelle-Écosse	0	0	0	0	0	0	0	38	0	414	-
Nouveau-Brunswick	0	0	30	0	0	0	0	0	24	188	683,3 %
Québec	651	1 713	4 354	2 368	1 644	1 458	1 228	1 039	2 600	9 029	247,3 %
Ontario	1 039	1 412	3 112	10 479	2 260	981	1 085	1 251	3 076	3 886	26,3 %
Manitoba	6 530	6 060	12 482	8 710	8 903	13 702	16 507	18 478	17 747	33 011	86,0 %
Saskatchewan	529	530	2 025	2 227	1 323	1 330	2 833	4 038	3 797	23 506	519,1 %
Alberta	6 291	6 824	9 237	4 174	6 383	10 276	8 772	6 030	5 186	16 567	219,5 %
Colombie-Britannique	38	119	130	47	673	614	553	109	139	1 223	779,9 %
Canada	15 078	16 658	31 370	28 005	21 186	28 361	30 978	30 983	32 633	87 947	169,5 %

Source : Statistique Canada

Tableau 4 Marchés d'exportation du miel canadien

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2002/2001
VOLUME (tonnes métriques)											
États-Unis	5 431	4 648	12 024	8 002	3 941	7 050	12 084	12 860	10 564	19 614	85,7 %
Allemagne	1 352	1 874	1 688	1 187	2 211	2 948	1 666	1 352	889	971	9,2 %
Japon	119	408	734	113	366	316	206	301	446	468	4,9 %
Royaume-Uni	591	472	376	278	424	278	250	264	321	408	27,1 %
Danemark	88	58	78	0	0	61	142	121	42	82	95,2 %
Autres pays	772	1 185	687	401	478	555	373	399	429	379	-11,7 %
Canada	8 353	8 645	15 587	9 981	7 420	11 208	14 721	15 297	12 691	21 922	72,7 %
VALEUR (en milliers de dollars)											
États-Unis	10 190	9 921	24 432	22 835	12 530	18 820	25 782	26 345	27 825	80 770	190,3 %
Allemagne	2 298	3 208	3 398	2 936	5 814	6 689	3 278	2 659	1 930	2 552	32,2 %
Japon	182	752	1 305	356	941	707	383	684	1 029	2 014	95,7 %
Royaume-Uni	933	677	710	781	922	632	451	452	700	1 375	96,4 %
Danemark	138	92	130	0	0	127	272	225	110	227	106,4 %
Autres pays	1 338	2 008	1 397	1 098	1 190	1 385	813	618	1 038	1 009	-2,8 %
Canada	15 079	16 658	31 372	28 006	21 397	28 360	30 979	30 983	32 632	87 947	169,5 %

Source : Statistique Canada

Tableau 5 Importations de miel canadien des principaux pays

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2002/2001
VOLUME (tonnes métriques)											
Argentine	346	195	3	1 534	297	1	69	117	1 054	5 720	442,7 %
États-Unis	422	372	309	554	448	405	377	391	292	642	119,9 %
Chine (République populaire de)	557	1 856	3 522	10 918	933	1 800	2 201	2 018	3 551	1 096	-69,1 %
Australie	76	0	0	3	24	1	5	41	28	121	332,1 %
Vietnam	0	0	0	0	0	0	0	0	0	168	0,0 %
Autres pays	85	125	415	402	290	203	207	259	280	371	32,5 %
TOTAL	1 486	2 548	4 249	13 411	1 992	2 410	2 859	2 826	5 205	8 118	56,0 %
VALEUR (en milliers de dollars)											
Argentine	447	250	8	4 003	710	3	118	213	1 810	17 805	883,7 %
États-Unis	812	783	791	1 518	1 178	1 059	1 049	1 050	830	2 019	143,3 %
Chine (République populaire de)	637	1 948	5 014	20 755	1 888	3 017	3 411	2 700	4 986	1 757	-64,8 %
Australie	116	0	0	8	58	3	8	139	80	339	323,8 %
Vietnam	0	0	0	0	0	0	0	0	0	330	0,0 %
Autres pays	285	391	858	892	709	569	520	645	697	992	42,3 %
TOTAL	2 297	3 372	6 671	27 176	4 543	4 651	5 106	4 747	8 403	23 242	176,6 %

Source : Statistique Canada

4.0 SITUATION AUX ÉTATS-UNIS

Selon les représentants du Service national américain des statistiques agricoles (NASS), la quantité de miel produite en 2002 par les apiculteurs possédant au moins cinq ruches a totalisé 77 565 tonnes métriques, soit 8 p. 100 de moins qu'en 2001. Il s'agissait de la production annuelle la plus basse depuis 1989. Pendant la campagne 2002, on dénombrait 2,52 millions de colonies en production, une hausse de 1 p. 100 par rapport à l'an 2001. Le rendement moyen par ruche s'établissait à 30,8 kilogrammes (kg), soit 8 p. 100 de moins que les 33,6 kg de 2001.

Comme les colonies qui ont produit dans plus d'un État ont été dénombrées dans chacun d'eux, il se pourrait que les rendements par ruche aient été sous-estimés. Il est à noter que les ruches dont le miel n'a pas été récolté n'ont pas été recensées. Les stocks de miel des producteurs s'élevaient à 17 690 tonnes métriques au 15 décembre 2002, en baisse de 40 p. 100 par rapport à pareille date en 2002.

Les prix en vigueur pour la récolte de miel de 2002 ont grimpé à un niveau record de 1,29 \$ US la livre, ce qui équivaut à un bond de 83 p. 100 par rapport aux 70,4 ¢ US de 2001. Soulignons que le précédent record, soit 88,8 ¢ US, remonte à 1996. Les prix se fondent sur les ventes au détail réalisées par les producteurs ainsi que sur les ventes aux transformateurs privés et aux coopératives. Les principaux États producteurs en 2002 ont été le Dakota du Nord (15 p. 100), la Californie (14 p. 100), la Floride (12 p. 100) et le Dakota du Sud (7 p. 100). Hawaï a enregistré le plus fort rendement par ruche, soit 61,7 kg, suivi de la Louisiane (56,3 kg).

En septembre 2000, les États-Unis ont ouvert une enquête sur l'à-propos d'adopter des mesures antidumping contre le miel importé d'Argentine et de Chine. Le 7 mai 2001, ils appliquaient des droits antidumping sur les importations en provenance de ces deux pays et, en novembre de la même année, publiaient la décision finale confirmant un préjudice important.

5.0 SITUATION MONDIALE

La République populaire de Chine est demeurée nettement en tête des producteurs mondiaux en 2002 (**Tableau 6**), avec une production estimative de 257 800 tonnes métriques (tm). Cependant, les récentes mesures antidumping prises par le Canada et les États-Unis conjuguées à la découverte de résidus d'antibiotiques dans le miel chinois ont eu et continueront d'avoir pour effet de réduire ses exportations vers ces deux pays.

L'Argentine, pour sa part, aurait produit quelque 85 000 tm en 2002, soit 6,3 p. 100 de plus qu'en 2001 (80 000 tm). Presque toute sa production est destinée à l'exportation. Ses principaux clients, les États-Unis et l'Allemagne, absorbent

75 p. 100 de ses expéditions totales. Ses exportations aux États-Unis ont accusé un net recul en 2001 en raison des droits antidumping américains, mais ses envois au Canada ont monté en flèche en 2002, pour atteindre 5 720 tm; ce chiffre représente une hausse de 443 p. 100 par rapport aux 1 054 tm exportées au Canada en 2001.

Avec 3 p. 100 de la production mondiale, le Canada se plaçait au neuvième rang des pays producteurs de miel en 2002.

En 2001, l'Allemagne était considérée comme le plus gros pays importateur de miel au monde, avec un volume d'importation de 92 200 tm, puis venait les États-Unis, avec 65 749 tm.

Tableau 6 Production de miel dans certains pays

	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2002/2001
Volume (tonnes métriques)											
Argentine	60 000	64 000	70 000	57 000	75 000	75 000	98 000	93 000	80 000	85 000	6,3 %
Australie	22 556	25 990	18 839	25 925	27 044	22 021	18 852	21 381	21 500	21 500	0,0 %
Brésil	18 367	17 514	18 123	21 173	19 062	18 308	19 751	21 865	22 202	22 000	-0,9 %
Canada	30 773	34 253	30 575	26 977	31 010	46 083	37 097	31 857	35 387	33 296	-5,9 %
Chine (République populaire de)	180 895	181 172	182 090	188 791	215 138	210 691	236 283	251 839	254 758	257 800	1,2 %
Allemagne	26 648	22 233	36 685	14 674	15 069	16 306	20 286	20 409	25 951	22 000	-15,2 %
Mexique	61 973	56 432	49 228	49 178	53 681	55 297	55 323	58 935	59 069	55 189	-6,6 %
Espagne	28 393	22 036	19 274	27 312	31 544	32 700	30 456	31 000	31 000	32 000	3,2 %
Turquie	59 207	54 908	68 620	62 950	63 319	67 490	67 259	61 091	60 190	60 190	0,0 %
États-Unis	104 640	98 500	95 454	89 850	89 147	99 930	94 000	99 945	84 335	90 000	6,7 %
Monde	1 136 119	1 116 692	1 151 356	1 101 324	1 155 787	1 188 401	1 234 308	1 246 432	1 255 271	1 270 002	1,2 %

SOURCE : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), sauf pour le Canada - Statistique Canada

6.0 POSSIBILITÉS ET CONTRAINTES

Le Conseil canadien du miel travaille à la conception d'une stratégie nationale visant à inclure la production de miel dans le Programme canadien de salubrité des aliments à la ferme.

Il existe un marché en pleine croissance pour le miel certifié « biologique », et cette tendance est appelée à s'intensifier à court terme.

Le raffermissement du prix du miel produit en 2002 a été fort avantageux pour les apiculteurs ayant du miel à vendre, mais la sécheresse a empêché de nombreux producteurs albertains d'en profiter.

La découverte d'antibiotiques dans le miel chinois au début de 2002 a provoqué une pénurie de miel sur les marchés d'exportation à l'échelle du globe et une hausse concomitante des prix. Le Canada pourrait profiter de cette conjoncture pour peu que les conditions météorologiques soient favorables à la production de miel en 2003.

Au cours de la dernière décennie, le nombre de colonies d'abeilles au Canada s'est lentement accru, pour atteindre 602 328 en 2001. Cependant, le coût élevé des paquets d'abeilles importés et le surcroît de précautions que les apiculteurs doivent prendre pour lutter contre les acariens parasites freineront probablement la croissance de l'industrie.

L'infestation des abeilles par le petit acarien parasite dénommé varroa demeure une source de préoccupation au Canada. Ce problème cependant n'est pas endémique, et les recherches menées dans ce domaine portent fruit.

On continue de craindre que l'insecticide « Imidacloprid » n'ait causé la mort d'abeilles. Le Conseil canadien du miel attend les résultats de recherches et d'enquêtes à plus long terme pour confirmer la cause de ces pertes.

L'intensification du commerce mondial s'avère favorable pour les apiculteurs canadiens, car le miel canadien de qualité supérieure continue de se vendre à prix fort. L'offre cependant ne suffira pas à la demande surtout si la sécheresse persiste dans certaines parties des Prairies en 2003.

L'Asie pourrait se révéler un marché intéressant pour le miel canadien de qualité présenté dans des emballages attrayants.

On s'attend à ce que les bonnes pratiques de fabrication (BPF) soient intégrées au *Règlement canadien sur le classement du miel*, attestant des excellentes conditions d'hygiène de la production et de la qualité élevée des produits.

Autres liens

Publication gratuite de Statistique Canada sur le miel

Fiche d'information sur l'industrie du miel au Canada

Programmes et services du gouvernement fédéral

Conseil canadien du miel

Service d'exportation agroalimentaire

This report is also available in English.

Bien qu'on n'ait ménagé aucun effort pour garantir la qualité de l'information donnée dans le présent document, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) n'assume aucune responsabilité quant à son exactitude et à sa fiabilité ni à l'égard de toute décision qui serait prise sur sa foi. Il est permis de reproduire la totalité ou une partie de ce document sans l'autorisation préalable d'AAC.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec

Doug Peters

Division de l'horticulture et des cultures spéciales
Direction générale des services à l'industrie et aux marchés
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0C5
Téléphone : (613) 759-6231
Télécopieur : (613) 759-6312

Le 19 décembre 2003